

La Dissertation de Culture générale

- Le concours de l'ÉNA -

article de Culture générale



COURS

GERMAIN

Cours-germain.fr

*** * * LA DISSERTATION DE
CULTURE GÉNÉRALE * * ***

Methodologie

« L'école des civilisations »

**Le Concours de l'ÉNA – Gouvernement provisoire
de la République française**

[Paris • 1945]

L'État doit-il être moral ?

(sujet de l'épreuve de culture générale – 2015)

Le Thème

- *Définition*

Une dissertation de culture générale peut se définir comme un exercice d'éducation civique visant à répondre à un problème institutionnel majeur qui engage l'avenir politique d'une nation, au moyen d'un discours littéraire, argumenté et structuré.

Achevant les cycles d'enseignements de Culture générale du supérieur au titre de l'accession à un diplôme ou pour la réussite à un concours, cet écrit académique clôt le temps d'éducation de l'homme et du citoyen et veille à sa capacité à posséder et à porter les idées qui feront de lui un acteur du monde contemporain au sein des institutions de la République.

- *Histoire*

- *IIIème République*

À la rencontre entre deux traditions éducatives françaises, l'une développant avec la dissertation l'étude d'un sujet sous la forme d'une confrontation de connaissances d'où doit émerger une pensée personnelle, et de l'autre, la constitution d'un système éducatif, du lycée élitaires napoléonien à l'école de Jules Ferry, dont la mission première est le service de l'État et du bien public, ces deux mouvements historiques se sont rejoints pour donner naissance à l'orée du XXe siècle (réforme des

programmes de 1902) à une discipline originale mêlant aux exigences de l'écriture et de la rhétorique, les lumières des idées philosophiques et la conscience historique d'appartenir à un destin commun.

- *International*

Exception française au pays des écrivains engagés, cet enseignement sans science, ne disposant d'aucune reconnaissance universitaire et dont les finalités comme les principes conceptuels demeurent indéterminés, ne connaît nul exemple académique à l'étranger, sinon celui d'être assimilé à une connaissance encyclopédique regroupant sous un thème donné les différents savoirs des sciences de l'homme. Ainsi le general knowledge anglais ne sert-il qu'à désigner cet autodidacte à l'esprit « cultivé » et aux manies françaises, apte à discourir des grands thèmes de société en illustrant son discours des principales œuvres de la littérature et de la pensée.

- *Actualités*

Mise en accusation

Incapable en un siècle d'existence dans les plus hautes filières de l'enseignement supérieur de s'asseoir sur la chaire d'une faculté reconnue, la culture générale et son épreuve de dissertation sont passées depuis lors sur le banc des accusés et dénoncées pour leurs enseignements jugés inutiles à l'heure de la mondialisation économique et pour leurs savoirs illégitimes puisque indéfinissables et ne pouvant être acquis que par

l'héritage des habitudes sociologiques. Au nom de l'efficacité de la formation professionnelle ou de la légitime mise à égalité de tous les candidats pour valoriser, au-delà de l'avantage des naissances, les mérites du travail et les talents de la seule personne, plusieurs concours ou cursus universitaires d'excellence ont abrogé son existence. Symbole de son affaiblissement spectaculaire, depuis 2011, elle ne fait plus partie des épreuves d'entrée à l'école française du pouvoir, l'Institut de Sciences politiques de Paris, pourtant antichambre de l'ÉNA et de nos dirigeants politiques.

Défense

La culture vit-elle pour autant ses derniers jours en éducation et prendra-t-elle bientôt place parmi les ruines des civilisations disparues dont elle était le professoral conservateur ? Son autorité s'éclipse au profit d'un retour à la tradition des chaires établies (composition de Géopolitique) et de l'émergence des analyses sociologiques (épreuve orale d'interactions de groupe). Pourtant le pays de Voltaire et de Rousseau, du Louvre et des festivals d'été, des Droits de l'homme et de la République, des luttes et des idées, peut-il en finir avec l'enseignement de la Culture ? Une résistance s'organise, portée par des intellectuels de premiers rangs (Alain Finkielkraut, Régis Debray) pour qui l'éducation ne s'acquiert pas par la maîtrise des chiffres et des lois, l'épanouissement personnel ou la création de services marchands ou associatifs, mais par la leçon magistrale des humanités anciennes, des idées de culture héritées de la démocratie grecque et de la connaissance des états bâtis sur le modèle des institutions romaines. Un débat de fond s'engage, où s'affrontent sur la question de la culture deux camps irréconciliables. Ceux pour qui sa fin annonce le règne des libertés démocratiques et ceux qui prophétisent,

avec ce dernier chapitre écrit de *De la Démocratie en Amérique*, le crépuscule de la vie politique.

Les Caractéristiques du thème

La dissertation de culture générale s'analyse comme un discours argumentatif écrit, introduit et composé en trois parties, proposant de répondre à un problème institutionnel contemporain exprimé dans un sujet d'épreuve.

- *Le sujet*

Qu'il soit formalisé en question posée ou par simple confrontation de notions, le sujet de culture générale expose dans le cadre d'un secteur déterminé de l'action gouvernementale la confrontation d'une valeur institutionnelle issue de la tradition avec les exigences nouvelles du monde contemporain. Renouvelant sans prendre parti l'antique querelle des Anciens et des Modernes, son libellé conflictuel et sommaire expose un état de crise et une urgence de résolution propres à rassembler tous les domaines « généraux » des savoirs et à proposer l'avènement des idées de « la culture ».

- *L'introduction*

- *Les thèmes*

Face à cette interrogation originelle, l'écrit de dissertation se déploie comme la progressive divulgation dans l'espace public de ce problème politique fondamental resté pour l'heure dans l'oubli. À ce titre, son texte prend naissance dans un discours introductif au contenu académique qui vise, au préalable aux propos futurs, à exposer objectivement le thème central étudié, à en rappeler les caractères historiques essentiels et à rappeler les attentes de la discipline étudiée : faire œuvre de culture pour les hommes. Une fois la tradition savante et encyclopédique ainsi exposée, l'exercice de dissertation peut s'engager par l'introduction de la valeur nouvelle portée par le sujet, souvent incarnée par un événement marquant de l'actualité et qui entre en pleine confrontation avec les principes de l'ordre ancien établi.

Une crise de sens apparaît alors entre les lignes, entre la voie déjà toute tracée de l'imitation des mondes anciens et de leur fatal déclin, et celle enthousiasmante annoncée par les temps présents, avec son cortège de folles espérances mais aussi entourées des sombres prophéties de ceux qui ne voient en elles que les désordres prochains de la guerre civile.

- *La problématique*

Clôturent le premier temps de l'exercice de dissertation, le ou les premiers paragraphes introductifs s'achèvent dans la composition rhétorique d'une interrogation aux accents solennels, contradictoire et a priori sans réponse

: la problématique. Élément essentiel du travail de dissertation et forme académique exigée dans l'enseignement en France, l'énoncé de la problématique, qu'elle soit l'œuvre personnelle de son auteur ou une simple reprise du sujet, clôt l'ouverture de la dissertation en synthétisant pour l'avenir les attentes du devoir, sa tragédie et la raison d'être de l'écriture.

- *L'annonce du plan et l'idée directrice*

Les thèmes désormais établis et la question maîtresse maintenant posée, l'argumentaire de dissertation peut enfin débiter. Dernier acte du discours introductif, l'annonce du plan vient, à rebours de l'état d'ignorance et d'impuissance laissé par la problématique, créer une dynamique nouvelle et lancer définitivement le sujet. Ce temps final de l'introduction devient alors celui de la métamorphose du discours passé en une annonce prophétique, évoquée pour l'heure par de simples suggestions, d'une idée nouvelle pour l'avenir des nations et qui bientôt entrera dans la pleine lumière de la parole politique pour se confronter à la tradition établie (1e partie de la dissertation), répondre à la crise du monde contemporain (2e partie) et engager le progrès des civilisations humaines (3e partie).

- *Le titre et le sous-titre du devoir*

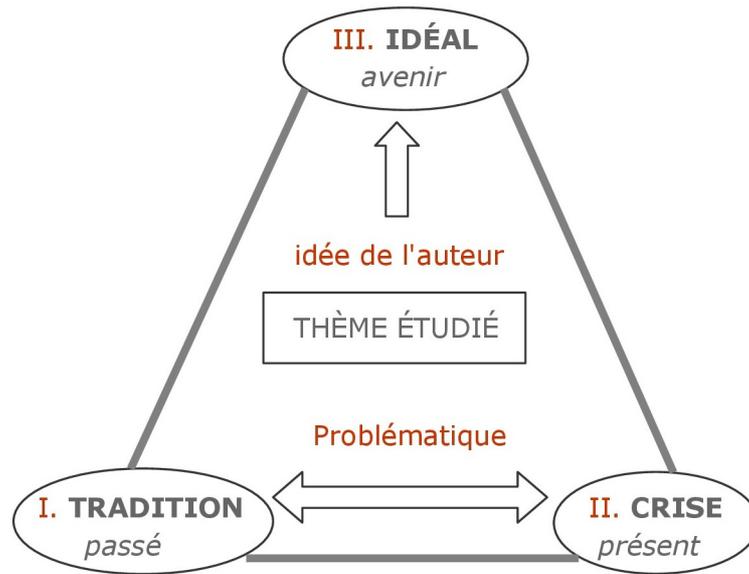
Placées en tête de l'introduction, deux expressions synthétiques viennent au final s'ajouter à ce texte pour présenter formellement la composition dans son ensemble et fixer dans l'esprit du lecteur son attente essentielle : d'abord le titre, sous la forme interrogative de la

problématique choisie, ensuite son sous-titre exprimant par un groupe nominal original la réponse proclamée par l'auteur.

- *La plan en trois parties*

Passé l'exercice imposé de l'introduction et sa codification rigoureuse, l'écrit de dissertation de Culture générale adopte les formes plus libres d'une argumentation littéraire appuyée par la doctrine des grands auteurs et les connaissances scientifiques de l'époque, selon une progression classique en trois mouvements reprenant les trois forces en présence dans la problématique du sujet : un ordre passé et établi, une contestation présente aboutissant à un état de crise et la proposition d'une idée porteuse d'avenir.

Schématiquement, le plan de dissertation s'organise selon un triangle de composition appelé communément plan en « thèse - antithèse - synthèse » par usage mnémotechnique et qui renvoie par son contenu au triptyque de dissertation exposé préalablement et articulé en « tradition – crise – idéal ».



♦ Le Triangle de dissertation ©

▪ *Ie partie. La Tradition historique (le passé)*

Ainsi résumé dans ces grandes lignes par l'ensemble du discours introductif, l'argumentaire de dissertation va se déployer par un retour doctrinal au passé. Posant les bases de la plaidoirie future, l'exposé de la « tradition historique » du thème étudié vise, au moyen du rappel historique des grands hommes fondateurs, de leurs pensées comme de leurs actes de gouvernement pour l'Histoire, à édifier pour l'instruction des peuples les institutions léguées jusqu'à nous et à rappeler la raison de leur présence.

▪ *Iie partie. La Crise du monde contemporain (le présent)*

Maintenant fortifiés dans sa légitimité, la première partie du plan et son éloge conservateur des thèses hostiles à tout changement vont servir de socle à un affrontement idéologique entre défenseurs du monde des anciens et partisans des modernes. Changeant de camp, le discours se mute en une accusation contestataire de la tradition au moyen de références à l'actualité démontrant l'inadaptation des vieux systèmes face aux réussites contemporaines. Prise entre deux feux d'égale force, l'argumentation entre peu à eu dans un état de crise à mesure qu'elle s'avance dans la double impasse de sa construction rhétorique, celle de la défense de la reproduction d'un ordre historique sans avenir, mais aussi d'une fuite aveugle vers la modernité laissant le spectacle mortuaire des institutions en ruines, bâties par les siècles et jamais relevées.

▪ *IIIe partie. L'Idéal de civilisation (l'avenir)*

En réponse finale à ce constat d'impuissance et en achèvement de la lente préparation méthodique opérée par les développements précédents, la dernière partie du discours est celle du dénouement de ce questionnement resté jusqu'alors insoluble par la présentation d'une idée libératrice portée par l'auteur. Réunissant dans un même projet d'essence politique la sauvegarde des institutions avec les vertus enfantées par le monde moderne, la parole finale de l'épreuve se veut la voix prophétique d'un retour à la concorde civile entre les deux camps jadis ennemis et la promesse par cette union civique d'un renouveau possible des civilisations dans les lumières d'un nouvel idéalisme.

- *La conclusion*

Cette fois définitivement achevé par l'énoncé de son attente principale, le devoir peut se conclure par un retour didactique à sa source littéraire : la problématique et l'énoncé de la réponse finale apportée par le devoir. Tel le schéma classique des contes de l'enfance, la dissertation de culture générale prend fin, après les péripéties de ses orateurs et leurs combats de mots, dans une scène finale heureuse où l'ignorance des origines a été vaincue, où le savoir a triomphé et où les esprits cultivés peuvent regarder l'avenir avec une confiance retrouvée.

L'illustration classique

- *Objet d'étude*

Née avec l'ÉNA dans les grands chantiers de la reconstruction de l'Après-guerre, l'épreuve de Culture générale du concours d'entrée à la grande école des préfets et des ambassadeurs demeure l'épreuve-phare de la discipline par son niveau d'exigence académique attendue comme par sa finalité inavouée : former les futurs gouvernants de la nation France. Elle reste l'un des derniers îlots de résistance face à l'effacement progressif de l'enseignement de la culture dans le supérieur.

- *Analyse*

- *Le sujet*

« L'État doit-il être moral ? ». Proposé aux épreuves de 2015, ce sujet au ton impératif et à la proposition emprunte de naïveté illustre l'excellence littéraire et scientifique de l'épreuve de culture générale et son art, par le savant mélange de quelques lettres aux apparences anodines, de plonger le candidat dans les affres des questionnements institutionnels essentiels où se mêlent aux commandements de la morale et aux devoirs de la raison d'État, l'angoisse de l'élève condamné maintenant à répondre à cette insoluble question, seul face à sa feuille blanche et au jury impitoyable de l'épreuve.

- *Introduction, plan et conclusion*

Les thèmes

Qu'elle soit rédigée dans la langue soignée d'un candidat à l'âme de normalien ou dans la rigueur formelle d'un rédacteur élevé à l'école du Droit, l'introduction à une dissertation portant sur l'attribution, ou le rejet, d'une conscience du bien au sommet de l'organisation étatique s'organise comme l'exposition d'un affrontement doctrinal manichéen entre les tenants d'une tradition administrative de l'État issue du Moyen Âge et tournée vers l'organisation de la vie civile par le règne absolu de la règle de droit, et les dénonciateurs des violences du XXe permises par une administration aux ordres et ignorante des libertés individuelles comme des idées nouvelles. Un duel idéologique s'engage sous l'ombre dramatique des monstres bureaucratiques prophétisés par Nietzsche ou

Hobbes et incarnés dans l'histoire moderne par les fonctionnaires zélés du régime de Vichy. Un combat qui s'annonce au gré des lignes de l'introduction mais où n'apparaît nul vainqueur, entre le camp d'un État devenu illégitime ou dépassé et celui adepte des discours moralisateurs n'ayant à opposer au déclin de la puissance publique qu'un gouvernement platonicien de philosophes inconnu de toute l'histoire des hommes.

La problématique

Quels que soient les chemins de la pensée ouverts par le sujet, ils mènent tous à la même impasse du refus de ces deux thèses. L'une parce qu'elle prétend soutenir l'existence d'être amoral, fût-il collectif et exécutant rousseauiste de la lumière des lois, et l'autre visant à transformer le corps des préfets et leur département en cénacle littéraire de philosophes. Quelles que soient les références invoquées par leur auteur, elles mènent toutes à réfuter le rapport entre l'État et la morale comme un lien d'essence qui le définirait et à rechercher en conséquence un autre sens du « devoir » de l'État envers la morale. Ainsi la problématique offerte par le libellé du sujet peut-elle être reformulée comme un lien de mission de l'État envers la morale au sein des populations et ainsi se formaliser en cette interrogation : L'État doit-il être moral ou la servir ?

L'annonce du plan et l'idée directrice

Dans la poursuite de cette première esquisse de réponses, le final de l'introduction annonce alors les trois temps du discours à venir. Celui de la nécessaire tradition d'un état de droit et du Droit soumis aux commandements de la règle (Ie partie). Un second temps du discours

consacré au devoir de mémoire et aux crises contemporaines que l'hypothèse d'une puissance publique indépendante de tout souci de moralité fait naître (II^e partie). L'annonce prophétique enfin d'une mission ignorée mais essentielle de l'État, au sein de véritables « services publics du bien public », de l'instruction civique à l'école de Jules Ferry au châtement des cours d'assises, du soutien éthique à l'initiative économique ou associative comme dans la remise de récompenses honorifiques, et qui rend l'État certes gardien de la morale, mais surtout son administrateur et serviteur (III^e partie).

Le titre et le sous-titre du devoir

L'État doit-il être moral ?

- Les services publics du bien et du mal -

Le plan en trois parties

I, L'État de droit et du Droit (Tradition / passé)

II, Le devoir moral face au devoir de mémoire (Crise / présent)

III, Les services publics du bien et du mal (Idéal / avenir)

Conclusion

Née dans les pires doutes quant à la légitimité de l'action publique, la dissertation se conclut dans les perspectives optimistes d'une mission restaurée de l'État, de sa raison d'être réaffirmée et la redécouverte de son architecture exceptionnelle de services tant régaliens que sociaux qui

en fait le gouverneur et seul possesseur du bien moral au coeur de la civilisation et du génie des peuples.

- *Citation*

- *Commentaires*

« Sens », « service de l'État », « action publique », « gouvernement », au-delà du cas pratique d'un questionnement propre aux administrations publiques, la consigne de l'épreuve rappelle par le choix de son lexique spécifique que l'exercice de Culture générale est d'abord un exercice civique dont le but est l'apprentissage du gouvernement de la cité.

« L'épreuve a pour but de mesurer la capacité des candidats à réfléchir sur le sens du service de l'État dans la société contemporaine et vise à apprécier l'aptitude de futurs hauts fonctionnaires à appréhender les enjeux et les finalités de l'action publique dans le gouvernement des sociétés. » (consigne de l'épreuve de culture générale. 2015)

Le Sens de la culture

- *La dissertation de culture générale*

- *Principe*

Parmi toutes les formes d'existence de la culture, qu'elles soient d'essence artistique ou intellectuelle, qu'elle prenne forme au sein des manifestations populaires ou des événements historiques, la dissertation de Culture générale détient une place d'exception. Instituée pour son seul apprentissage et sa propre connaissance savante, cette argumentation narrative qui appelle aussi bien aux raisonnements de la science qu'aux formes artistiques littéraires demeure l'un des seuls lieux d'expérimentation et d'observation directe de la culture. Á la fois concentrée d'érudition humaniste et défi lancé à la logique par ses problématiques insolubles, sa voie fait cheminer au travers des plus grandes œuvres conservées des hommes, révèle les beautés des cultures collectives d'aujourd'hui, porte une parole prophétique sur le monde de demain, préside à la création des idées, élève la parole, apaise les consciences, rend fort et engage une fois sa conclusion achevée les premiers pas vers l'action civique et le destin des nations. Son école est celle des civilisations.

- *Illustration*

Toutes les sciences des gouvernements, qu'il s'agisse de Droit, d'Économie ou de Relations internationales, seraient-elles suffisantes dans un cursus de futurs administrateurs civils si en enseignant les cadres et

les moyens de l'action publique, elles omettraient de professer aussi leur ultime fin et la raison d'être d'une politique. Prenant place au sein des sciences traditionnelles de l'État, l'épreuve de culture générale et sa dissertation au concours de l'Éna comblent ce vide de sens. « Administrer », « servir », au contact des plus graves questions sur le devenir des institutions, l'élève y découvre, à l'heure de revêtir pour la première fois l'uniforme encore trop grand de préfet, les valeurs de son corps et le sens d'un engagement. Il y apprend, achevant ainsi le temps de l'école et son éducation, l'existence d'un monde particulier qui civilise les hommes et qu'il lui appartient désormais d'administrer et de servir : la culture.

Exercices corrigés

- *Questions*

1. La culture peut-elle être une affaire de l'État ? Quels arguments militent pour soutenir que ce sujet de culture générale est de bonne composition ?
2. « Si l'État est fort, il nous écrase. S'il est faible, nous périssons. » Paul Valéry, Variété. Reformulez cette citation sous forme de sujet de dissertation.
3. Rédigez une problématique de dissertation sur la base de ce sujet : « État, service public et performance économique »

4. « L'opinion publique mondiale ». Cette expression est-elle un thème possible pour l'étude d'une question de culture générale ?

- *Étude personnelle*

Choisissez un article d'opinion publié dans un grand quotidien. Cernez son thème principal d'intervention ainsi que les oppositions qu'il suscite actuellement. Déterminez les idées portées par l'auteur.

- *Réponses*

1. Nous distinguons les qualités suivantes à ce sujet :

la présence de la confrontation de deux notions (la création artistique, le rôle de l'État),

une mise en valeur d'un thème éducatif fondamental (la culture)

une formulation claire en question à traiter

la présentation d'un problème politique contemporain (La sauvegarde de la créativité individuelle face à l'interventionnisme public)

2. État, despotisme et anarchie (sous forme de notions à traiter). Les Droits de l'Homme s'opposent-ils ou exigent-ils un État ? (sous forme de question)

3. Gouverner, est-ce aussi entreprendre ? (proposition)

4. Non, puisque cette expression ne renvoie à aucun thème connu et durablement établi par des analyses doctrinales. Par suite il s'agit d'une opposition entre un thème classique d'analyse politique (l'opinion

publique) et d'une actualité (la mondialisation) posant problème (l'existence d'une citoyenneté transnationale). Cette expression est donc en réalité une « problématique notionnelle ».

source : Cours Germain.fr / J.D.L. © 2016